



# Plan Climat Air Energie Territorial

Charte  
d'engagements  
des partenaires

*La terre, la mer, l'avenir en commun*

    [saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://saintbrieuc-armor-agglo.fr)



**SAINT  
BRIEUC  
ARMOR**  
AGGLOMÉRATION

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX  
LANTIC // LE BODÉO // LE FÛIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL  
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÈUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN  
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS  
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉQUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

## Le Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Saint-Brieuc Armor Agglomération a été approuvé le 26 septembre 2019. Il constitue le document-cadre de planification en matière de lutte contre le réchauffement climatique et renforce la transition énergétique et climatique sur l'agglomération.

Saint-Brieuc Armor Agglomération a fixé des objectifs ambitieux mais adaptés aux caractéristiques de son territoire. Ils concernent tous les secteurs : le parc de logements, les bâtiments tertiaires, les activités économiques et productives, la mobilité...

### Les objectifs fixés dans le PCAET :

#### Objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES retenues pour le territoire par rapport à 2010

	2021	2026	2030	2050
Réduction des consommations	-10%	-16%	-20%	-50%
Réduction des émissions de GES	-18%	-26%	-41%	-65%

Polluants atmosphériques	Objectifs de réduction pour 2030
PM10	-26%
PM 2,5	-29%
Oxydes d'azote	-69%
Dioxyde de soufre	-77%
COV	-52%
NH3	-3%

Type d'ENR	Production 2015 (MWh)	Objectifs 2030 (MWh)
Bois	123 000	228 100
Eolien terrestre	36 700	85 700
Biogaz	6 000	27 300
Solaire photovoltaïque	5 800	45 500
Hydraulique	2 500	4 700
Solaire thermique	480	16 490
Energies de récupération	0	52 500
<b>Total</b>	<b>174 480</b>	<b>460 290</b>
<b>Part ENR / conso</b>	<b>5%</b>	<b>20%</b>

Séquestration carbone	Objectifs 2030
21 519 Teq CO2	+ 5%

Pour atteindre ces objectifs, le Plan Climat met en œuvre un programme d'actions pour 6 ans (jusqu'en 2024). Les 47 fiches actions sont portées par Saint-Brieuc Armor Agglomération ou/et des partenaires du territoire.

En complément de la politique d'atténuation, le Plan Climat met aussi en place une politique d'adaptation au changement climatique. Elle touche l'agriculture, le changement de pratiques, mais aussi les changements à opérer sur les modes de construction et sur l'aménagement du territoire.

## La démarche de charte d'engagements

L'Agglomération a intégré les partenaires dans la gouvernance dès le lancement du PCAET avec la mise en place d'un comité technique partenarial. De plus, la concertation partenaire et grand public a été réalisée sous des formes variées pour être la plus inclusive possible et a été faite à différentes étapes de l'élaboration de ce document : partage du diagnostic et discussion autour des enjeux du territoire, et construction du programme d'actions avec notamment la rédaction de cahier d'acteurs par les partenaires.

Afin de parvenir aux différents objectifs énoncés dans le Plan Climat, Saint-Brieuc Armor Agglomération souhaite continuer à associer les partenaires volontaires dans la démarche mise en place autour du PCAET dans la continuité de la phase d'élaboration du plan climat qui a largement été partagée avec les acteurs du territoire.

En créant une charte d'engagements des partenaires du Plan Climat, Saint-Brieuc Armor Agglomération souhaite ainsi asseoir la dynamique territoriale sur la transition énergétique et climatique, basée sur l'innovation et le partage d'expérience.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, sont invités à signer la charte d'engagement les partenaires engagés dans le comité technique partenarial et/ou ayant rédigés un cahier d'acteurs.

Cette charte d'engagements aura vocation à accueillir de nouveaux partenaires au fur et à mesure de l'avancement du Plan Climat et des nouvelles collaborations.

## La charte d'engagements climat-air-énergie de Saint-Brieuc Armor Agglomération

3 types d'engagements possibles :

- 1 : Des actions concrètes en fonction des compétences de chacun

### **J'adhère au Plan Climat !**

Le Partenaire s'engage à :

- ⇒ Contribuer aux objectifs globaux du PCAET
- ⇒ Mettre en œuvre les actions proposées dans les cahiers d'acteurs
- ⇒ Proposer annuellement des actions « Plan Climat »
- ⇒ Suivre et partager les résultats de ces actions

- 2 : La participation à la sensibilisation et la communication

### **J'informe, je sensibilise, je communique !**

Le Partenaire s'engage à :

- ⇒ Sensibiliser et impliquer le personnel sur les questions climat-air-énergie
- ⇒ Inciter le personnel à utiliser des modes de déplacement autre que la voiture individuelle (transport en commun, vélo, covoiturage,...)
- ⇒ Informer les usagers des actions et objectifs du Plan Climat territorial

- **3 : Des engagements globaux concernant le patrimoine**

**Je réduis l’empreinte carbone de mon patrimoine et je vise des objectifs chiffrés !**

Le Partenaire s’engage à :

- ⇒ Suivre les consommations énergétiques de son patrimoine
- ⇒ Remplacer les équipements et les process énergivores
- ⇒ Réaliser des travaux performants de rénovation énergétique
- ⇒ Investir sur l’installation d’énergie renouvelable sur son patrimoine
- ⇒ Choisir la performance et l’exemplarité pour toutes les constructions
- ⇒ Faire le choix des matériaux biosourcés et locaux
- ⇒ Renouveler son parc de véhicules pour des véhicules moins polluants

**Engagement de Saint-Brieuc Armor Agglomération**

Saint-Brieuc Armor Agglomération s’engage à :

- ⇒ Tenir ses propres engagements dans le cadre du Plan Climat, en mettant en œuvre les actions relevant de ses compétences
- ⇒ Animer la dynamique territoriale autour du Plan Climat, notamment l’organisation de rencontres et d’animations : mise en place d’un forum annuel de la transition énergétique et climatique avec une présentation de l’avancée du Plan Climat, organisation de réunions spécifiques sur des domaines liés au Plan Climat
- ⇒ Développer le Plan Climat : recherche de nouveaux partenaires et signataires de la charte d’engagements, mise en place de nouvelles actions, mobilisation des habitants,...
- ⇒ Accompagner les partenaires suivant leurs besoins
- ⇒ Faire la promotion du Plan Climat et des engagements des partenaires
- ⇒ Suivre et évaluer Plan Climat

Signatures

Structure : SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	Structure :
Représentée par  MARIE-CLAIRE DIOURON, Présidente	Représentée par :
SIGNATURE	SIGNATURE